



ASSEZ D'USURE, ASSEZ DE MÉPRIS !

Des chiffres qui parlent : 15,6 % des agents ont 60 ans ou plus, 66,5 % ont 45 ans ou plus, 4,8 % ont moins de 30 ans. Un personnel vieillissant, des recrutements insuffisants, des équipes en sous-effectif, et des conditions de travail qui se dégradent chaque année. La ville laisse l'usure s'installer.

DES MÉTIERS QUI BRISENT LES CORPS

Tendinites, arthrose, douleurs chroniques, épuisement physique et mental, TMS, RPS... Quand le corps lâche, l'arrêt de travail devient une question de survie. Et trop souvent, c'est l'inaptitude définitive qui tombe comme une sanction.

La CGT Affaires scolaires vous alerte, si la maladie professionnelle est refusée et requalifiée en maladie ordinaire, l'agent passe sous le régime de congé maladie ordinaire (CMO) :

- Perte de la prise en charge à 100 % ;
- Perte de l'absence de jour de carence ;
- Perte du maintien intégral du salaire ;
- Application du régime classique : 3 mois plein traitement + 9 mois demi-traitement (pour un fonctionnaire).

RISQUE ACCRU D'INAPTITUDE ET DE RECLASSEMENT FORCÉ

Sans reconnaissance en maladie professionnelle, l'agent peut être déclaré :

- Inapte temporaire, puis placé en CLM/CLD ;
- Inapte définitif, avec obligation de rechercher un reclassement ;
- Reclassé sur un poste non choisi, parfois inadapté ;
- Ou, en cas d'impossibilité, mis à la retraite pour invalidité.

Ces situations sont fréquentes lorsque l'administration refuse d'admettre le lien entre la pathologie et le travail, comme le montrent plusieurs décisions de tribunaux administratifs.

Face à la pénibilité et à l'usure qu'engendrent leurs missions, de nombreux personnels ne peuvent pas terminer leur carrière au sein de la structure scolaire ou périscolaire dans laquelle elles et ils assurent leurs missions. Chaque année, les situations d'ASEM, d'ATE, personnels de la restauration scolaire, de l'animation et d'ATEE sont envoyés vers le conseil médical, avec, à l'issue, de plus en plus une mise à la retraite pour invalidité sans aucune perspective de reclassement. Des années au service du public... pour finir jetés comme des numéros.

Les métiers de la DASCO sont usants, physiquement violents, émotionnellement exigeants. La ville le sait. Elle laisse faire.

Les personnels des écoles parisiennes sont plus exposés que dans d'autres communes : écoles anciennes, escaliers, locaux inadaptés, taux d'encadrement insuffisant, densité d'enfants plus élevée, explosion des TMS et des RPS. **À Paris, c'est l'intensité du travail qui détruit les corps !**

La CGT Affaires scolaires revendique :

- Des effectifs à la hauteur des besoins ;
- Des conditions de travail dignes ;
- De vrais reclassements, pas des impasses ;
- La reconnaissance des métiers usants ;
- Le retour des CHSCT ;
- La lutte contre les RPS ;
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers ;
- La réduction des accidents du travail ;
- Du personnel de remplacement.

